



ARCHIVES & PATRIMOINE

Mise à l'honneur des bénévoles

Afin de valoriser l'action des bénévoles des clubs, le Comité de la Loire a décidé d'attribuer des récompenses.

Voici quelques conseils pour effectuer cette démarche.

- Le bénévole doit être **majeur et licencié depuis 5 ans**.
- Il doit avoir une **activité de dirigeant** au sein de la structure, être investi tant sur le terrain que dans la vie du club.
- Un **délai de 3 ans** doit être respecté **entre 2 demandes** de récompense.
- Seules les **demanded argumentées** seront étudiées, le parcours, les actions du récipiendaire devront être détaillées.
- Chaque club peut effectuer **3 demandes** de mise à l'honneur, elles devront être **classées par ordre de priorité**.

De plus en plus de jeunes assurent des fonctions au sein des structures. Ils doivent être encouragés même si la fonction de « dirigeant » n'est pas leur activité principale. C'est pourquoi, nous avons décidé de proposer une nouvelle récompense :

- « **Engagement jeune** » qui viendra encourager l'investissement d'un(e) jeune licencié(e) de moins de 18 ans.

La Commission d'attribution des récompenses étudiera les demandes et les attributions seront annoncées dans l'opuscule de l'Assemblée Générale.

L'association qui demande une récompense devra s'assurer de la présence du récipiendaire le jour de la remise et de la mise à l'honneur.

Parce que « la reconnaissance est la mémoire du cœur »

Hans Christian Andersen

« Les bénévoles ne sont pas rémunérés, non pas parce qu'ils ne valent rien, mais parce qu'ils sont inestimables. »

Sherry Anderson

Merci de nous aider à remercier nos bénévoles !



ARCHIVES & PATRIMOINE

FORMULAIRE DEMANDE RÉCOMPENSES

Les responsables de Clubs qui désirent voir honorer les dirigeants de leur association, sont priés de nous en informer en indiquant les renseignements suivants :

ORDRE DE PRIORITÉ : 1 2 3 **CAT. "ENGAGEMENT JEUNE"**

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

N° DE LICENCE : _____ **LICENCIÉ(E) DEPUIS :** _____

CLUB : _____ **AU CLUB DEPUIS :** _____

FONCTION & ACTIVITÉS DANS LE CLUB : _____

RÉCOMPENSES DÉJÀ RECUES : _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS : _____

NB : Merci de classer vos demandes par ordre de priorité (1 fiche par demande). Au maximum 3 demandes par club, à adresser au Comité avant le 25 Avril à l'adresse secretariatgeneral@loirebasketball.org.